

Switzerland-Bellinzone: Engineering services

OJ S 107/2015 05/06/2015

Contract award notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Postal address: Via C. Pellandini 2

Town: Bellinzone

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: Domain Support

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title**

N2 EP 19 Melide-Gentilino, tunnel de Gentilino, ouvres de génie civil et nouvelle conduite hydrant.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)**II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)****II.1.5. CPV code(s)**

71300000 Engineering services

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.2. Total value of the contract/lot

II.2.1. Total value of the contract/lot

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of

1. Les critères d'adjudication suivants doivent être joints au dossier d'offre:

2. CA1: Prix

3. CA2: Analyse des tâches et de la procédure proposée/plan de gestion de la qualité/analyse des risques

4. Subdivisés selon:

5. CA-2.1 Analyse des tâches

6. CA-2.2 Procédure proposée, organigramme et programmation des terminés

7. CA-2.3 Plan de gestion de la qualité et analyse des risques

8. CA3: référence des personnes clés relatives aux tâches à réaliser

9. Subdivisés selon:

10. CA-3.1 Chef de projet

11. CA-3.2 Suppléant chef de projet

12. CA-3.3 Spécialiste assainissement béton

13. L'évaluation du CA3 sera effectuée pour chaque personne clé sur la base des exigences suivantes:

14. CA-3.1 — Chef de projet:

15. 1 Ingénieur civile diplômé SPF, SUP ou équivalent, avec 1 référence comme chef de projet ou suppléant chef de projet pour des projets comparables.

16. CA-3.2 Suppléant chef de projet:

17. 1 Ingénieur civile diplômé SPF, SUP ou équivalent, avec 1 référence comme suppléant chef de projet ou auteur du projet pour des projets comparables.

18. CA-3.3 Spécialiste assainissement béton:

19. 1 Ingénieur civile diplômé SPF, SUP ou équivalent, avec 1 référence comme spécialiste assainissement béton pour des projets comparables.

20. Un projet est considéré comparable si concerne le projet d'un assainissement d'une galerie ou de ouvrages importants du génie civil en béton armé.

21. La référence doit se référer aux phases de planification 32, 41, 51 et 53 selon la norme SIA 103, avec l'exécution des travaux débutée

22. L'évaluation CA-3 sera effectuée pour chaque personne clé sur la base des dossiers suivants présentés avec la documentation d'offre.

23. - Référence (analogie de la fonction et de l'ouvrage de la référence avec la fonction et l'ouvrage du présent appel d'offre)

24. - CV (évaluation de la formation et de l'expérience avec référence au présent projet)

25. Évaluation du prix

26. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0.

27. Entre deux, l'évaluation est linéaire (arrondi à deux chiffres après la virgule). Les éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix.

28. Notation des autres critères de qualité
29. L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5:
30. 0 = satisfaction des critères: non évaluable
31. Qualité des indications: aucune information
32. 1 = satisfaction des critères: très mauvais
33. Qualité des indications: insuffisantes, incomplètes
34. 2 = satisfaction des critères: insuffisante
35. Qualité des indications: informations sans lien suffisant avec le projet
36. 3 = satisfaction des critères: normale, moyenne
37. Qualité des indications: qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres
38. 4 = satisfaction des critères: satisfaisante
39. Qualité des indications: bonne qualité
40. 5 = satisfaction des critères: très satisfaisante
41. Qualité des indications: excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif
42. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir de la somme des notes des sous-critères, multipliées par leur pondération.
43. Total des points:
44. Somme des notes multipliées par leur pondération (total maximal: 5 [note] x 100 [% de pondération] = 500 points).

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Section V: Award of contract

Contract No: 1

V.1. Date of conclusion of the contract

2.6.2015

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 7

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Lombardi SA Ingegneri Consulenti

Postal address: Via R. Simen 19

Town: Minusio

Postal code: 6648

Country: Switzerland

V.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the procurement:

Value: 818 735 CHF

V.5. Information about subcontracting

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about European Union funds

VI.2. Additional information

Raisons de la décision d'adjudication: L'offre présentée par le studio Lombardi SA Ingegneri Consulenti, Minusio, est économiquement la plus avantageuse, d'après le pointage résultant de l'évaluation des critères d'adjudication. L'offre présentée est excellent, tant du point de vue technique que du point de vue du personnel proposé pour le projet. Le prix offert pour la performance est le plus compétitive.

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Publication de référence nationale: Simap de la 2.6.2015, doc. 869855.

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

VI.3.2. Review procedure

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.4. Date of dispatch of this notice

2.6.2015